



SERVICE DE PROXIMITE EMPLOI ET TERRITOIRE



MCEF

Association
Mode d'Emplois

Vous travaillez ou souhaitez travailler en Pays Est Quercy. Vous pouvez trouver localement des réponses à vos questions

Service de proximité
Emploi & Territoire

Les partenaires

L'Association pour le développement du Pays Est Quercy établit un partenariat avec les organismes suivants :

- La Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et de la Formation Professionnelle
- L'Agence Nationale Pour l'Emploi
- Le Conseil Général du Lot
- L'Association Régionale pour la Formation Professionnelle et l'Emploi
- L'Association pour le Développement par la Formation des Projets, Acteurs et Territoires
- La Chambre d'Agriculture du Lot
- La Chambre de Commerce et de l'Industrie du Lot
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot
- La Maison de la Formation
- La Maison Communale Emploi Formation
- L'Association Mode d'Emploi

Association pour le Développement du Pays Est Quercy

1 av Jean Jaurès – BP 86
46100 FIGEAC
TEL 05 65 34 78 67 FAX 05 65 34 79 02
E mail : pays.estquercy@wanadoo.fr

La problématique

À l'instar du reste du département, le territoire connaît un regain démographique migratoire qui s'accompagne cependant d'un vieillissement marqué de sa population et plus particulièrement de ses actifs, dont le départ à la retraite dans les dix années à venir laisse présager une diminution préoccupante des ressources en main d'œuvre.

Ainsi, les petites entreprises qui constituent l'essentiel du tissu économique local et dont le marché se développe au regard des besoins d'une population plus nombreuse et plus âgée, connaissent d'ores et déjà des difficultés à trouver de la main d'œuvre, conséquence d'un taux de chômage inférieur à 8 %.

De plus, les Très Petites Entreprises (moins de 20 salariés) du territoire ont peu accès aux outils qui leur sont proposés par les structures proposant un appui économique.

Origine du Service de proximité Emploi et Territoire

Lors de la réflexion sur la Charte, l'importance des très petites entreprises sur notre territoire est apparue telle, que parmi les 25 mesures identifiées une concerne uniquement le soutien aux TPE.

Une fois le Contrat signé en février 2005 l'Association a souhaité engager un certain nombre d'actions (infrastructure économique, culture, habitat, tourisme...) dont une spécifique vers les TPE qui représentent environ 2 800 entreprises tous secteurs confondus sur le territoire du Pays Est Quercy.

L'Association a engagé un travail de concertation avec les principaux partenaires économiques dès 2005 et s'est appuyée sur le programme européen ADEP (Action pour le développer, expérimenter et pérenniser des dispositifs innovants d'appui aux territoires), piloté par la Région Midi Pyrénées, pour asseoir un partenariat solide.

Elle a ensuite répondu à l'appel à projet « Emploi et Territoires » (FSE) et sollicité le Conseil Régional et le Conseil Général pour assurer le fonctionnement du Service.

Le budget est de 375 000 € pour 3 ans (FEDER 50 %, Conseil Régional 30 %, Conseil Général 10 %). Les 10 % restants proviennent directement de Communautés de Communes et Communes du Territoire par l'intermédiaire de l'Association de Pays.

Objectifs et stratégie

En mettant en place le service de proximité Emploi et Territoire, l'Association pour le Développement du Pays Est Quercy et les partenaires engagés dans ce projet souhaitent :

- développer une grande proximité avec les Très Petites Entreprises (TPE) du territoire
- accroître le nombre d'interventions en appui aux TPE
- diversifier la nature de ces interventions
- faire bénéficier de ces interventions un nombre nettement plus important de TPE sur le territoire Est-Quercy
- mieux répondre aux besoins des entreprises en coordonnant et en valorisant les services, les initiatives et les ressources présents sur le territoire.
- mobiliser les entreprises, les élus et les partenaires autour des problématiques économiques du territoire (besoin en main d'œuvre, départ à la retraite massif...)

Partenaires techniques

- La Chambre de Commerce et de l'Industrie du Lot
- La Chambre de Métiers du Lot
- La Chambre d'Agriculture du Lot
- La DDTEFP
- L'Association Mode d'Emplois
- Le Service économique du Conseil Général du Lot
- Bureau Territorial du Conseil Régional
- La Maison de la Formation
- L'ADEFPAT
- La Maison Commune Emploi Formation de Figeac

Organisation

La gestion du dispositif comporte 3 niveaux : un niveau décisionnel (le Comité de pilotage composé des élus et des partenaires, un niveau consultatif (Commissions « l'économie, l'emploi et l'attractivité du territoire » du Pays et du Conseil de développement) et enfin Niveau opérationnel, le Comité technique.

Cette instance est composée des techniciens de l'ensemble des structures partenaires et se réunit fréquemment pour traiter les dossiers entreprises, recenser les besoins, les analyser, proposer des actions et les mettre en œuvre collectivement.

En outre, l'Association pour le Développement du Pays Est Quercy conventionne avec certains partenaires pour leur confier la maîtrise d'oeuvre d'actions répondant aux besoins du territoire.

Outils de mutualisation

Chaque organisme partenaire a désigné un technicien comme référent pour participer au travail du comité technique. Ce référent se charge ensuite de faire le lien avec l'ensemble des services de sa structure.

Une fiche navette a été construite par la coordinatrice du dispositif pour assurer le suivi des entreprises qui sollicitent le Service de proximité Emploi et Territoire.

Enfin, les partenaires pourront accéder à ces fiches ainsi qu'à des informations générales et aux dossiers communs de travail grâce à un extranet émanant du site internet du Pays.

Lien avec la Maison Commune Emploi et Territoire

Les deux dispositifs se sont engagés à échanger et travaillent ensemble notamment grâce à:

- la participation régulière de la coordinatrice du Service de proximité au Comité technique de la MCEF
- la participation d'un représentant de la MCEF au Comité technique du Service de proximité
- des temps de travail entre les deux coordinatrices pour s'assurer de la bonne articulation entre les deux structures
- la réunion des deux comités techniques pour des temps forts tels que des rendus d'études intéressant l'ensemble des acteurs (ex apprentissage)

Actions développées et actions en préparation

Objectif global des actions	Actions développées	Actions futures envisagées
<p>1. CONFORTER LES TPE CREATRICES D'ACTIVITE ET D'EMPLOI</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement de 3 groupes : porteurs de projets, jeunes créateurs et jeunes chefs d'entreprises du secteur du tourisme (ADEFPAT) Suivi, conseils et éventuellement construction d'outils par les membres du Service - Club d'entreprises territorial : échanges entre entreprises ; développement d'un réseau économique local - Démarche qualité dans les centre bourg ruraux: permettre aux commerçants de centres bourgs de revitaliser leur commerces 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un extranet (outil interne au dispositif) Pour la mutalisation des informations et des besoins des TPE du territoire
<p>2. ATTIRER, ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS UN EMPLOI DURABLE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Travail sur l'apprentissage : analyse de la situation et des points de blocage ; plans d'actions (<i>en lien étroit avec membres de la MCEF</i>) - Bourses pour les jeunes : Inciter les jeunes à accepter de réaliser leur stage de fin sur le territoire pour les inciter, à y débiter leur carrière : (aide à la mobilité et au logement) - Accueillir, orienter et accompagner les jeunes porteurs de projet, qui souhaitent s'installer sur le territoire : Opération Place aux jeunes 	<p>Groupe de travail pour mettre en œuvre le plan d'actions en faveur de l'apprentissage (<i>en lien étroit avec membres de la MCEF</i>)</p> <p>Mise en place de fermes « témoins » pour sensibiliser les jeunes aux métiers d'agriculteurs</p> <p>Marketing territorial : cibler des secteurs d'activité et des régions pour diffuser l'offre d'activité du territoire</p> <p>Mise en place expérimentale d'un point d'accueil pour nouveaux arrivants sur le Nord du territoire</p>
<p>3. AGIR POUR L'EMPLOI FAVORISER L'EVOLUTION PROFESSIONNELLE DES SALARIES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les parcours professionnels sécurisés inter-secteurs : Offrir à tous les salariés un bilan de compétences pour leur permettre d'imaginer des possibilités d'évolution professionnelle et aider salariés et employeurs à gérer la mobilité et 	

	<p>le turn-over plutôt qu'à les subir.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement technique et financier des cédants et des repreneurs : sensibilisation systématique des chefs d'entreprise de plus de 50 ans à l'échelle du territoire 	<p>Organisation de réunions d'information et d'échange concernant le recrutement (voies pour recruter, différents types de contrats...) sur plusieurs communes du territoire</p> <p>Enquête sur un échantillon d'une centaine d'entreprises</p> <p>Audits des exploitations pour assurer leur pérennité et leur transmission</p>
4 INFORMER SENSIBILISER AUX OUTILS A DESTINATION DES ENTREPRISES	<ul style="list-style-type: none"> - Large diffusion de la plaquette TPE (avec fiches de présentation des actions et des partenaires) - Diffusion des plaquettes d'information des partenaires - Orientation des entreprises et porteurs de projets 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'un forum entreprises - Organisation de réunions d'information sur les grands thèmes de l'entreprises (par sous secteurs du Pays) - Ateliers de sensibilisation au TIC
5 MUTUALISATION ET TRAVAIL PARTENARIAL	<ul style="list-style-type: none"> - Animation par le Pays du partenariat entre les différents acteurs de l'emploi, de la formation, de l'insertion. - Rencontres et travail commun d'un Comité technique un à deux fois par mois - Visites entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexion sur la pérennisation du partenariat - Mise en place d'un extranet - Mini observatoire économique

